



TECHNO-TRAIL 2025

REGLEMENT DE L'EPREUVE

- ❖ **ORGANISATEUR :** Association « Les cavaleurs du clain »,
Mairie de Jaunay-Clan, 72 ter Grand'Rue, 86130 JAUNAY-CLAN
Contact : cavaleursduclain@gmail.com -
Mr PERRINE Clency 0603023287 / Mr BORIES Serge 0623085697

- ❖ **LIEU ET NATURE DE LA MANIFESTATION :** La manifestation est une course pédestre chronométrée, ainsi qu'une marche non chronométrée, dont le départ et l'arrivée auront lieu depuis le gymnase de la Haute-Payre, commune de Jaunay-Marigny (86130).

- ❖ **DATE :** La manifestation se déroulera le **VENDREDI 13 JUIN 2025**.

- ❖ **HORAIRES :**
 - Les coureurs seront placés dans 3 sas de départ : 1er départ à 19h30, puis 19h35 et 19h40.
(lors de l'inscription, il est possible de demander à être placé dans le 1er sas)
 - Les marcheurs partiront à la suite du 3^{ème} me sas des coureurs.
 - Pour la marche, une barrière horaire sera mise en place au niveau des escaliers du passage souterrain (6,2km). Les marcheurs qui n'auront pas franchi ce point avant 21h40 seront orientés directement vers la fin du parcours.

- ❖ **INSCRIPTIONS :** Les inscriptions se font uniquement en ligne via la plateforme d'inscription <http://www.runchrono.fr/>, jusqu'au **Mercredi 11 juin à 12h**.
Aucune inscription sur place ne sera possible

- Tarifs (frais de gestion inclus) :**

Course 12km :	13€
Tarif réduit pour les étudiants (limité à 50 dossards) :	7€ (sur présentation d'un justificatif)
Marche 9,5km :	7€

- ✓ *Le nombre maximum d'inscriptions est fixé ainsi :*

- Course de 12km :	750
- Marche de 9,5km :	350

- ✓ Pour la course de 12km, les inscriptions sont individuelles, mais il est possible de participer à un "Challenge Entreprise".
Ce "Challenge Entreprise" est ouvert à toutes les collectivités et entreprises, et permet de créer des équipes, en regroupant leurs participants.

Chaque équipe doit se composer de 4 coureurs. Un classement spécifique sera établi pour ce challenge, en additionnant le temps des 4 membres de l'équipe.

❖ **PARTICIPATION :** La course de 12km est ouverte à tous, licenciés ou non, à partir de la catégorie « Cadet » (2009 et avant).

Les concurrents devront obligatoirement être titulaire :

- d'une licence sportive FFAtléisme en cours de validité le jour de la manifestation et adaptée au type de course.
- Pour les non licenciés, d'un parcours de prévention santé (PPS) mis en place par la FFA via la plateforme <https://pps.athle.fr/> (le PPS doit avoir été effectué au maximum 3 mois avant la date de la course, soit le 14 mars 2025).
- Pour les mineurs non licenciés le PPS n'est pas nécessaire mais une autorisation parentale et une attestation de santé sont indispensables.

La marche est ouverte à partir de l'âge de 10 ans, et l'inscription est obligatoire (gratuit pour les moins de 16 ans).

❖ **RETRAIT DES DOSSARDS :**

- Le Jeudi 12 juin de 15h à 19h au magasin Foulées de Migné-Auxances (30 Av. de la loge)
- Au gymnase de la Haute-payre, le Vendredi 13 à partir de 17h

Il ne peut être ni cédé, ni vendu à un tiers.

Pour la marche un bracelet sera distribué à tous les inscrits.

Le port du dossard/bracelet sera obligatoire tout au long du parcours, il permettra notamment le contrôle des participants à l'entrée des bâtiments traversés.

Le dossard et sa puce devront être remis à l'organisateur à l'arrivée de la course.

❖ **RAVITAILLEMENT :** Un ravitaillement est prévu au 7eme km de la course (4eme km pour la marche)
Un ravitaillement complet sera proposé à l'arrivée, sur le site.

❖ **CLASSEMENTS ET RECOMPENSES :** Lot offert à chaque participant de la course et de la marche.
Le temps de chaque participant sera établi selon son sas de départ, et les résultats seront disponibles le jour même sur le site runchrono.fr et sur le site internet de l'association Les cavaleurs du clain.

Pour la course, récompenses pour les 3 premiers hommes et femmes au scratch, ainsi que pour le 1^{er} et la 1^{ère} étudiante.

La meilleure équipe masculine, féminine, et mixte (2 hommes/2 femmes) du challenge entreprise sera également récompensée.

Nombreux lots au tirage au sort.

❖ **SECURITE :** L'organisateur disposera des signaleurs tout le long des parcours pour assurer la sécurité. Les épreuves empruntant des passages ouverts à la circulation routière, les concurrents devront se conformer au code de la route.

Une équipe de secouristes et un médecin assureront l'assistance médicale sur place.

Les animaux sont interdits sur le parcours.

Les participants s'engagent à ne jeter aucun déchet sur l'espace public.

❖ **ASSURANCE & RESPONSABILITE :** Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de *MAIF Assurances*.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisateur dégage sa responsabilité pour tout accident ou incident pendant l'épreuve.

❖ **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Une consigne sera à disposition sur l'aire de départ / arrivée.
- Douches et sanitaires sur place, au gymnase de la Haute-Payre.
- Le parking du Lycée Pilote Innovant International (LP2I) de Jaunay-Marigny sera accessible (environ 200 places).

❖ **DROIT À L'IMAGE :** Chaque participant autorise tacitement l'organisation à utiliser les photos/vidéos prises pendant la manifestation en vue d'une exploitation directe ou indirecte.

❖ **ANNULATION :** En cas de catastrophe naturelle, d'arrêté préfectoral, ou de tout autre motif indépendant de la volonté des organisateurs, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours, d'annuler les épreuves, ou d'y mettre fin à tout instant, sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

❖ Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. La participation à l'épreuve se fait sous l'entière responsabilité du coureur. Il renonce à tout recours contre les organisateurs quel que soit le dommage éventuellement occasionné.

❖ Il est recommandé aux participants de s'assurer régulièrement des informations relatives à la course sur laquelle ils sont inscrits, sur le site internet de l'association, ainsi que sa page Facebook :

<http://www.facebook.com/lescavaleursduclain>

RENSEIGNEMENTS :

[0602346819](tel:0602346819) ou cavaleursduclain@gmail.com

<http://www.lescavaleursduclain.fr>

SOYONS ECO-CITOYENS, PRIVILEGIEZ LE CO-VOITURAGE...